Bulletin Municipal de CINTEGABELLE

CINTEGABELLE
DECEMBRE 2014
n°74

éditorial

Madame, Monsieur, Chers Amis,

En ce dernier trimestre de l'année, le conseil municipal se met au travail pour préparer le budget 2015.
Le Gouvernement a annoncé des baisses de dotations en direction des communes. Il va donc falloir poursuivre nos actions avec probablement moins de ressources financières. Nous devrons mobiliser toute notre imagination pour poursuivre les investissements pour notre commune, et peut être faire des choix.
Pour toutes les collectivités locales, cette période est la préparation d'un avenir complexe :
baisse des dotations de l'Etat, intégrations intercommunales, réforme des cartes régionales et des compétences territoriales - le tout dans un contexte économique et social déprimé - auront sans aucun doute dès l'année prochaine des incidences plus ou moins ressenties sur les apports de services aux citoyens, sur la façon de les organiser, sur les soutiens aux différentes structures en charge de notre quotidien. Mutualisation, efficacité, optimisation, pragmatisme, seront les maîtres mots de l'action publique de demain pour maintenir et développer les services et équipements de proximité.
Dans ce contexte peu favorable, notre action est également contrariée par les contentieux auxquels nous sommes confrontés depuis de nombreuses années. Afin de limiter les conséquences pour notre collectivité, la recherche d'une négociation pour désamorcer les différents litiges a toujours été priviligiée.
Le tribunal administratif n'a pas retenu la demande en annulation totale de notre document d'urbanisme, malgré un jugement très défavorable pour la partie adverse et une nouvelle rencontre afin de rechercher une solution amiable, un pourvoi a été formé devant la cours d'appel de Bordeaux. Cette attitude est lourde de conséquences pour notre commune, l'insécurité juridique gèle les projets structurants qui demandent plusieurs mois d'instruction.
Le tribunal de grande instance n'a pas validé la vente du canal autorisée par une délibération du conseil municipal de mars 2009. Les travaux d'entretien des canaux du moulin et le changement des vannes devront être réalisés en 2015.
En cette fin d'année, je remercie chaleureusement toutes les associations, leurs responsables, leurs membres et tous les cintegabellois qui ont permis le maintien des traditions et une bonne animation de notre commune.
A tous, je souhaite de bonnes fêtes et vous adresse mes vœux, les meilleurs de santé et de réussite pour vos projets en 2015.
Bien à vous,

Jean-Louis REMY, Maire de Cintegabelle

SOMMAIRE

EDITORIAL	1
ZOOM	
CENTENAIRE 14-18	2/3
SYNDICAT D'INITIATIVE	4
NOUVEAU, UN FAB LAB A CINTEGABELLE	5
ATELIER POTERIE	
ENFANCE ET JEUNESSE	
SERVICE JEUNESSE	6
BIBLIOTHEQUE	6
« LE CANTOUNET » DU NOUVEAU CHEZ LES PETITS	7
DOSSIER	
QUOI DE NEUF POUR NOS ENFANTS	8/9
JE PARTICIPE	10/11
EN BREF	12/14
TRIBUNE POLITIQUE	15
INFOS PRATIQUES, RENDEZ-VOUS...	16

Il y a cent ans, la première Guerre Mondiale

Cente

L'année 2014 marque l'ouverture du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale. Cet évènement planétaire mobilisera durant plus de quatre années l'ensemble de la société française qui redécouvrira le lien intime qu'elle entretient avec la mémoire de la Grande Guerre, à travers une véritable saison culturelle et mémorielle sur le thème de la guerre de 14-18.

Cérémonie du 3 août

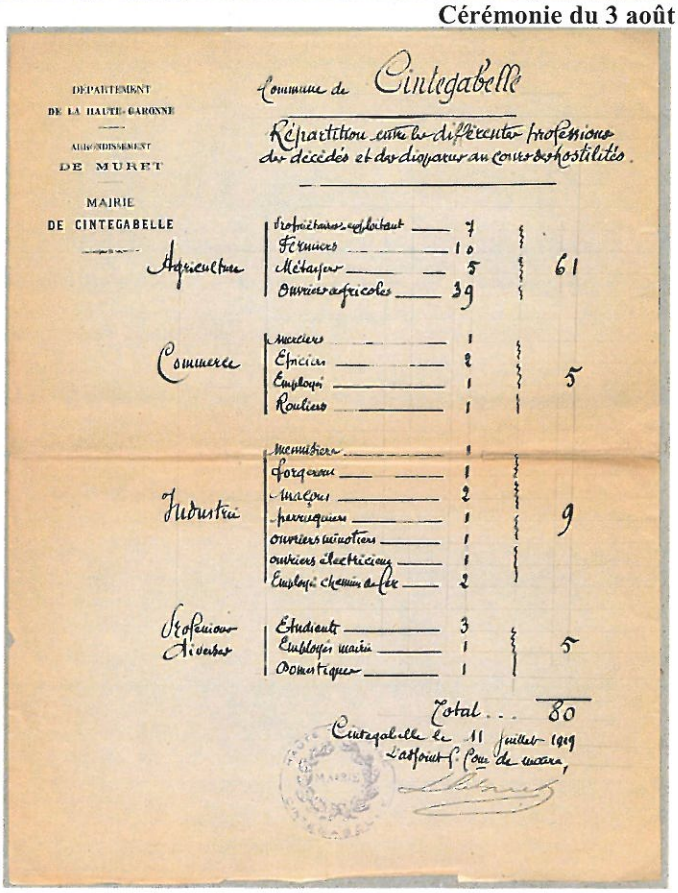

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MURET
MAIRIE DE CINTEGABELLE

Commune de Cintegabelle

Répartition entre les différentes professions des décédés et des disparus au cours des hostilités.

Agriculture	Propriétaires exploitant	7	61
	Fermiers	10	
	Métayer	5	
	Ouvriers agricoles	39	
Commerce	Merciers	1	5
	Epicier	2	
	Employé	1	
	Routiers	1	
Industrie	Menuisiers	1	9
	Forgerons	1	
	Maçons	2	
	Perruquiers	1	
	Ouvriers tuiliers	1	
	Ouvriers électriciens	1	
	Employés chemin de fer	2	
Professions diverses	Etudiants	3	5
	Employés mairie	1	
	Domestiques	1	

Total ... 80

Cintegabelle le 11 juillet 1919
L'adjoint délégué,

Document des archives départementales

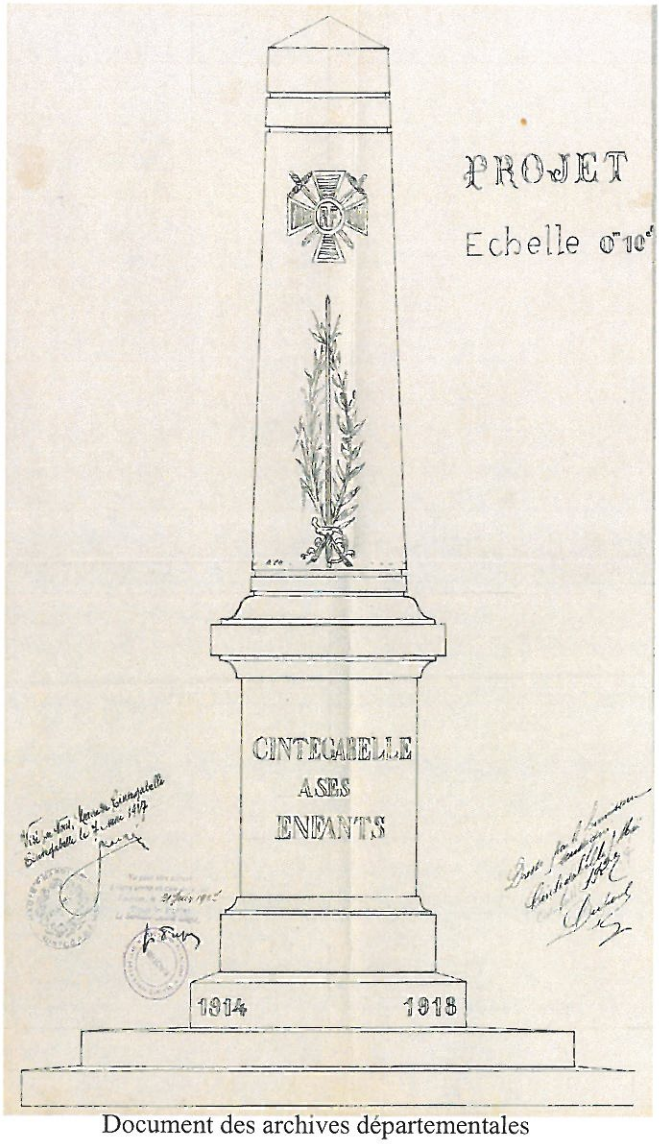

Document des archives départementales

Des cérémonies émouvantes

Le 2 août, a eu lieu à la salle Gérard Philipe la projection d'un film documentaire et une conférence, à l'initiative des anciens combattants.

Le 3 août, jour anniversaire de la déclaration de la guerre de 1914 par l'Allemagne à la France, à Cintegabelle eut lieu, à l'initiative de la municipalité, en partenariat avec les deux associations d'anciens combattants et le syndicat d'initiative une émouvante cérémonie au monument aux Morts de Cintegabelle.

L'union musicale auterivaine, après sa prestation officielle a interprété un concert de musique patriotique et champêtre.

Le public nombreux a répondu à l'appel pour cette cérémonie du souvenir.

Le 11 novembre, les enfants des écoles, devant nos trois monuments, ont lu des passages de lettres de Poilus, très émouvants.

aire 14-18

Par les villages…
de Verdun à Constantinople 14-18

Le 15 novembre, interprété en avant première à Cintegabelle, le syndicat d'initiative a offert au public un spectacle commémoratif intense en émotion.

Ce dernier intitulé « Par les villages…de Verdun à Constantinople 14-18 » créé par Jean-Pierre BEAUREDON et la Cie BEAUDRAIN de Paroi/Le Tracteur a connu un vif succès.

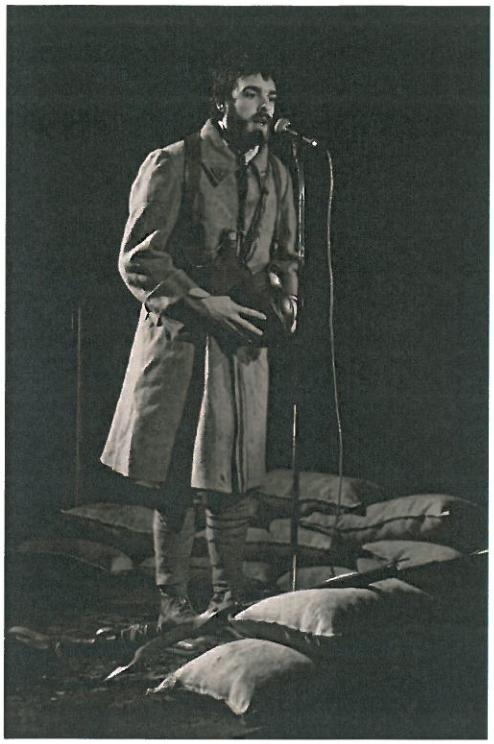

Spectacle à la salle des fêtes

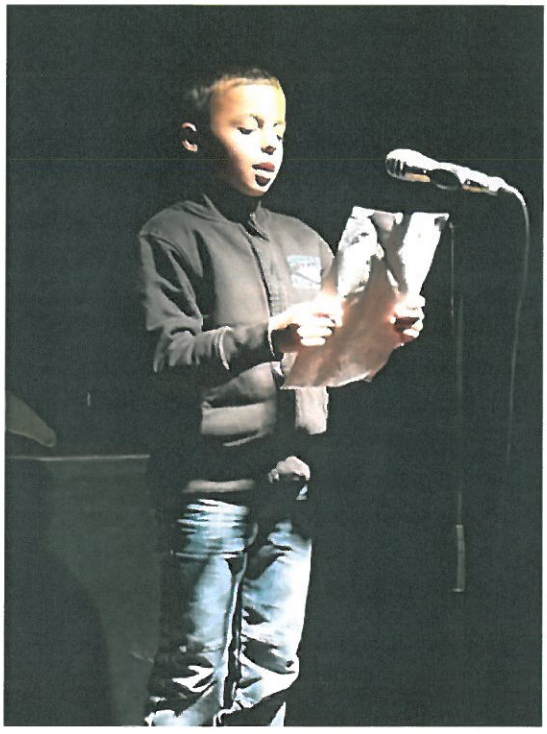

Le spectacle et les enfants

Ethan a lu avant le spectacle de Jean-Pierre Beauredon une lettre d'un poilu de Cintegabelle. A la fin, quelques élèves de l'école des Baccarets ont interviewé M Beauredon.
« Il est acteur depuis une quarantaine d'années. Il a joué dans des films mais pas les premiers rôles. Sa maison s'appelle Le Tracteur parce que son fils aimait monter dans le tracteur du voisin. Et dans le mot : tracteur, il y a « trac » et « acteur ». Il a écrit ce spectacle car un adjoint au maire de Cintegabelle lui avait proposé. Il a déjà une idée pour sa prochaine pièce mais ça reste un secret.
Nos impressions :
Nous avons aimé les acteurs notamment l'actrice qui joue la mère et la musique.
C'était triste et émouvant. »

Le Centenaire après 2014

À partir de 2015, le cycle commémoratif revient à une itinérance commémorative classique épousant la chronologie des évènements : combats d'Artois et de « Montagne » en Alsace en 2015, commémorations de la bataille de la Somme et de Verdun en 2016, chemin des Dames et arrivée des Américains en 2017, seconde bataille de la Marne en 2018. Après 2014, le Centenaire redevient un exercice décentralisé et international, accompagné

Le syndicat d'initiative : Sa mission valoriser notre patrimoine

Le Syndicat d'Initiative de Cintegabelle a été créé en 2006 ; son objectif est de développer le tourisme dans notre localité à travers l'accueil conjugué à la diffusion et à la publication de documents évoquant le patrimoine local. Ainsi, outre la plaquette présentant notre commune - c'est déjà la 3e version - ont été également publiés un document sur l'origine des noms de lieux et plusieurs ouvrages de Roger Ycart sur l'histoire de la commune.
Cintegabelle a un riche passé, la plaquette du Syndicat d'Initiative présente bâtiments et vestiges qui en témoignent même si certains sont des lieux privés et de ce fait non accessibles au public sauf lors des *Journées européennes du patrimoine*.

Grâce à cette structure Cintegabelle peut accueillir le *Festival Déodat de Séverac* (lequel cette année a été l'apport musical au maintenant traditionnel pique-nique du mois de mai), de *31 Notes d'Eté* en juillet ou août et du *Festival Occitania* en octobre.
Dans diverses manifestations le Syndicat d'Initiative intervient comme partenaire, souvent de conserve avec la commission culture de l'équipe municipale ; nous citerons le *Téléthon,* le *Festival des Orgues*, le concert de Noël avec *Musiques en Vallées* et d'autres.

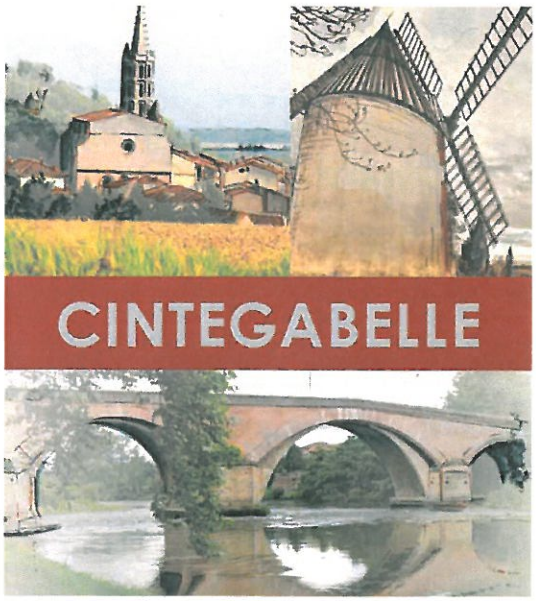

Membres du syndicat d'initiative

Toujours dans un esprit de complémentarité et de mutualisation en mettant en commun ressources, compétences et bonnes volontés.
Composé de bénévoles d'origine et de sensibilité diverses, le Syndicat d'Initiative sert souvent de lien et s'impose comme vecteur majeur dans la promotion de notre patrimoine.

Les projets

Jean Claude Calderon le nouveau président du Syndicat d'Initiative nous présente ses projets pour 2015.

«Actuellement nous prenons part aux manifestations commémorant le premier conflit mondial.
Nous menons une réflexion sur un ***parcours touristique*** qui utilisera les technologies nouvelles pour mieux valoriser ces richesses.
La ***salle d'archéologie*** ouverte en 2012 et qui continue de s'enrichir grâce à l'apport de nos concitoyens en constituera une étape essentielle.
Le Syndicat d'Initiative s'investit aussi concrètement dans le présent. Par exemple, en liaison avec les services techniques de la mairie, le SMIVOM et l'association *Al Cantou*, un dispositif de recyclage de déchets ménagers va se mettre en place prochainement avec la pose de ***composteurs partagés***, accompagnés de panneaux explicatifs, destinés aux habitants qui n'ont pas de jardin mais souhaitent participer à l'effort de réduction des déchets sur la commune. De même, le ***marché du dimanche matin***, sous l'impulsion des élus en charge de la vie associative, s'est initié sous l'égide dudit Syndicat».

Nouveau, un Fab Lab à CINTEGABELLE

L'équipe du **Fab Lab Sud 31 Val d'Ariège** nous explique tout.

Mais c'est quoi un Fab Lab ?

Par définition, un Fab Lab (Fabrication Laboratory - Laboratoire de Fabrication) est un atelier ouvert au public, où il est mis à sa disposition un ensemble d'outils de création et de conception, principalement assistés par ordinateur. La vocation principale d'un Fab Lab est celle du partage : les gens y viennent pour acquérir de nouvelles connaissances.

Pourquoi un Fab Lab à Cintegabelle ?

L'initiateur du projet habitant à Cintegabelle, il lui paraissait normal d'ouvrir le Fab Lab dans la commune, afin de permettre aux zones rurales d'accéder facilement à des outils de conception numérique et ainsi réduire la fracture numérique avec les grandes villes.
Grâce à l'aide de la municipalité nous avons trouvé un local afin de démarrer notre activité.

Comment ça marche ?

Le Fab Lab possède à l'heure actuelle le matériel suivant :
- Une imprimante 3D, fonctionnant selon le principe de dépôt d'un fil de plastique fondu,
- Un stylo 3D, qui a le même principe de fonctionnement qu'une imprimante 3D, si ce n'est que c'est l'utilisateur qui crée à la main la forme souhaitée, à plat ou en volume,
- Un coin labo électronique avec des outils tels que multimètre, poste à souder, alimentation, carte de prototypage électronique, composants, etc.

Pour qui ?

Il s'adresse aux Cintegabellois mais aussi aux habitants des communes environnantes d'où son nom « Sud 31– Val d'Ariège ».
- le bricoleur, pour créer une pièce de remplacement pour un objet (par exemple le bouton d'un appareil d'electromenager),
- l'artiste, pour mettre en forme ses idées à l'aide de l'imprimante 3D ou du stylo 3D, et pourquoi pas les rendre dynamiques après un passage au laboratoire électronique,
- le professionnel, pour créer à moindre coût un prototype,
- le curieux pour découvrir la création numérique.

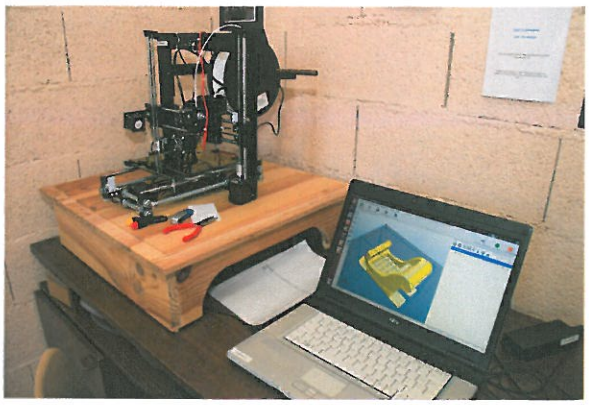

Pourquoi faire ?

Avec les outils présents, il sera possible de réaliser les choses suivantes :
- Imprimante 3D : figurines, pièces de remplacement / réparation, pièces de montage comme des équerres d'étagères, maquettes, etc.
- Stylo 3D : création artistiques "à main levée" ou sur modèle ou support.
- Laboratoire électronique : conceptions électroniques diverses (système de domotique, gadgets lumineux, etc.)

Il est aussi possible de combiner les différents outils : un gadget électronique à l'aide du labo dédié, et une création de son boîtier avec l'imprimante 3D.

Parmi les projets imaginés par les membres actuels, nous trouvons :
- un drone radiocommandé
- un système de domotique
- un ajout de "jambes" à une tondeuse à gazon pour lui permettre de gravir de fortes pentes.
- création d'accessoires pour des figurines articulés faites maison.
- décorations de Noël lumineuses

Plus d'infos :
Les horaires : mercredi de 19h30 à 21h et le samedi de 14h à 18h, et se situe à la salle des fêtes de Cintegabelle.
Ateliers prévus : conception et impression 3D, initiation à l'électronique, initiation à la soudure électronique.
Contacts : http://www.fablab-sud31.fr
contact@fablab-sud31.fr

Atelier poterie

L'Atelier Poterie de Cintegabelle est ouvert depuis le 3 octobre au Café de Graines 51 rue de la République (en face du restaurant la Tourmandise).
Tous les vendredis de 17h30 à 19h30, **Venez toucher la Terre !**
Vous pouvez vous initier ou pour les plus aguerris, approfondir votre pratique avec Claudine VILLAND, animatrice.
Les différentes techniques sont abordées : poterie au colombin, travail à la plaque, modelage, émaillage grès, entre autres ..
Les premiers bols en terre, coupelles, animaux modelés, pots et boîtes au séchage vont pouvoir cuire, le four à haute température étant livré ces jours-ci !
Il sera aussi organisé des cuissons bois, raku, primitive, enfumages.
Une première journée à thème a eu lieu le 11 octobre où des objets ont été réalisés pour une prochaine cuisson raku.
Pour tous renseignements : 05 61 76 74 71 ou 05 62 20 06 63

Service jeunesse : L'échange européen continue

Les jeunes cintegabellois en Lettonie

Dans le cadre des projets Erasmus+, dans la continuité des échanges européens engagés en 2013 ; 10 jeunes issus de Cintegabelle et 5 des communes voisines ont participé au 2ème volet du projet « Malax Art ». Le travail fourni tout au long de l'année par le groupe investi a de nouveau porté ses fruits cet été à Rugaji (Lettonie).
Ce projet s'est déroulé du 25 juillet au 5 août 2014. Pour certains, c'était un premier vol en dehors du sol français mais pour tous un premier pas sur le sol Letton.
Durant 12 jours les jeunes se sont inscrits sur différents ateliers en lien avec l'artisanat local et l'environnement mais ont également participé à des tables rondes. Celles-ci portaient sur des réflexions individuelles et collectives sur la place des jeunes dans l'union Européenne.
Tous les jeunes se sont vu remettre un diplôme « youth pass » Erasmus+ attestant de leur capacité à s'investir sur des réflexions à dimension Européenne.

En parallèle du séjour européen, d'autres actions ont été menées, dont voici les principales : 3 Chantiers se sont déroulés au "jardin partagé" en collaboration avec l'association AL CANTOU, 3 Séjours ont été proposés (Ski, montagne, canoé), Initiation au judo sambo et à la pétanque (en collaboration avec ces 2 associations).

Infos pratiques :

Horaires

Hors vacances scolaires
- mercredis et samedis de 13h à 19h
- vendredis de 16h à 19h.

Vacances scolaires
- du lundi au vendredi de 13h à 20h (en matinée lors des chantiers jeunes)

Inscription

10€/an
Dossier d'inscription à récupérer au service jeunesse :
51 rue de la république
31550 Cintegabelle

Tel 05-34-48-97-21
06-95-65-47-22

Quelques chiffres...

51 jeunes inscrits
24 filles / 27 garçons

26 jeunes de la tranche 10-14 ans et
25 de la tranche 15-18 ans

Des nouvelles de la bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque est toujours présente, avec Arnaud une nouvelle recrue remplie d'énergie. Des projets de réaménagement de l'espace germent, il nous faut toutefois étudier la faisabilité.
Les horaires ont été modifiés afin de s'aligner sur les horaires des écoles et des TAP activités périscolaires.
Le mercredi matin est réservé aux scolaires, maternelles comme élémentaires sans oublier la Calandreta. Annie et Joséphine continuent à intervenir auprès des enfants dans le cadre de Lire et Faire Lire.
Les intervenants restent des bénévoles, les horaires d'ouverture sont donc limités. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous faire part de vos remarques afin d'adapter au mieux les permanences dans la limite de nos disponibilités ou encore rejoindre l'équipe.
Le programme d'animations concerne en premier lieu les plus jeunes, avec des lectures autour des châtaignes, dégustation offerte aux enfants comme aux parents. Nous souhaitons animer des ateliers adultes (une fois par mois) : répartir des romans entre les lecteurs participants, chacun présentant sa lecture à la séance suivante, sous forme de résumé et impressions qui apparaîtront sur un signet à disposition dans le livre. Ce signet pourra être complété au gré des autres lecteurs.
Avis aux amateurs !

Horaires :

mercredi : 15h à 17h
vendredi : 17h à 18h
Samedi : 10h à 12h

« LE CANTOUNET »
du nouveau chez les tous petits

Rencontre avec Stéphanie Balondrade-Dupuy, la nouvelle directrice de la micro-crèche.

« Quatre ans déjà, comme le temps est passé vite !

Suite au départ de la directrice en septembre dernier, j'ai eu l'opportunité de la remplacer. Déjà en poste au sein de la structure, mon travail reste donc le même auprès des enfants, avec des missions supplémentaires au niveau administratif. L'équipe et moi-même assurons une continuité de travail établi jusqu'ici. L'avantage pour moi, est, en effet de ne pas « arriver en terre inconnue ». Ce qui représente un atout important au niveau des répères pour tous les acteurs de la structure ! »

Moment de détente

Le projet

Il est basé avant tout sur le respect du rythme de l'enfant. La micro-crèche, tout en étant un mode de garde collectif reste un lieu d'accueil convivial et chaleureux; à mi-chemin entre l'assistante maternelle et les crèches dites « classiques ». Nous nous attachons à accueillir chaque enfant de façon individualisée, à prendre en compte ses besoins spécifiques, ce qui lui permettra, petit à petit de trouver sa place en tant qu'individu, dans le groupe. C'est d'abord en passant par l'observation, l'écoute et la disponibilité que ce travail peut s'effectuer.

Le quotidien

Au-delà des activités proposées telles que la manipulation de matière : semoule, pâte à modeler; jeux d'eaux en période estivale, peinture, utilisation de parcours de motricité; jeux libres mais aussi jeux d'imitation qui aident l'enfant à grandir... au-delà de ces activités, nous accueillons Charlotte, tous les jeudis, intervenante de l'école de musique par l'intermédiaire de la communauté de communes. Grâce à ses talents, les enfants découvrent de nouveaux sons comme le trombone, la guitare. Ils peuvent manipuler divers instruments de musique pour leur plus grand plaisir.

La vie de la micro-crèche s'appuie aussi sur le calendrier : à Noël, les enfants profitent d'un spectacle et de l'invité surprise. D'autres idées cheminent en pensant au printemps prochain , telles que la création d'un jardin potager, de ballades dans les environs de la « Piboulette » ou de la préparation d'une fête de fin d'année.

Les infos pratiques

- L'équipe : 6 professionnelles de la petite enfance, 2 temps plein, 3 temps partiel et 1 agent de remplacement ,
- Un agrément de 10 places pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans, actuellement 13 enfants à temps plein ou partiel,
- Horaires : du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30,
- Le coût pour les familles est basé sur le quotient familial calculé selon les ressources de la famille par la C.A.F,
- Les modalités de pré-inscription : prendre rendez-vous aux relais d'assistantes maternelles d'Auterive ou Caujac afin d'enregistrer votre demande de place en crèche. (05 61 50 64 60)

Quoi de neuf

Une rentrée réussie

La rentrée scolaire s'est bien déroulée dans les écoles de notre commune.
La mise en place des nouveaux rythmes scolaires, différée l'année dernière par le conseil municipal, est effective cette année.
Nous avons pris le temps de préparer cette nouvelle organisation, sans frais supplémentaires pour les familles.
Nous avons obtenu la création d'un poste d'enseignant à l'école élémentaire Rogert YCART.

Voici la répartition de nos écoles :

Baccarets : 25
Picarrou : 19
Maternelle ML. YCART : 149
Elémentaire R.YCART : 146

La nouvelle salle de classe

Des travaux ont été réalisés durant l'été, notamment en raison de la création de la nouvelle classe élémentaire.
Du matériel d'équipement a été acheté, l'équipement informatique a été réactualisé.

Le transport scolaire

La Haute-Garonne fut un des premiers à assurer le transport scolaire gratuit et Cintegabelle est une des rares communes à bénéficier du transport gratuit vers ses écoles élémentaires et maternelle (excepté les regroupements pédagogiques).
Le Conseil Général a accepté les modifications des horaires pour le transport scolaire.
La mairie a acheté un minibus afin de transporter les écoliers de Picarrou et des Baccarets à Cintegabelle pour qu'ils bénéficient du Centre de Loisirs Intercommunal et de la cantine le mercredi. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir, le minibus communal assure le transport de ces enfants à l'école élémentaire de Cintegabelle où ils peuvent participer aux activités d'accueil de loisirs associées à l'école (ALAE).
En effet, le faible nombre d'enfants restant à l'ALAE à Picarrou et aux Baccarets et l'obligation légale d'avoir deux animateurs par site, nous ont amené à centraliser l'ALAE sur le site de Cintegabelle.

La cantine

Dans la salle de restauration où certains aménagements ont été effectués, 230 repas en moyenne sont servis par une équipe communale expérimentée.
Les repas sont achetés par la mairie à la cuisine centralisée de la communauté de communes et rechauffés par l'A.S.E.I.

Coût de revient d'un repas
Prix d'achat et réchauffe
- **Maternelle : 6.26€**
- **Elémentaire : 6.50€**
- **Adultes : 6.93€**

Tarif (en €)

	Repas enfant (commune)	Repas enfant (hors commune)
QF Tranche 1 0 à 400	2,18	2,73
QF Tranche 2 401 à 650	2,29	2,86
QF Tranche 3 651 à 850	2,4	3
QF Tranche 4 851 à 1000	2,51	3,14
QF Tranche 5 Supérieur à 1000	2,62	3,28

pour nos enfants

Atelier musique lors des T.A.P.

Les T.A.P.

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP ou TAP) sont un élément clé de la modification des rythmes scolaires. Les temps d'activités représentent un enjeu majeur participant à la réussite éducative des enfants.
Depuis septembre 2014 l'organisation et la gestion des T.A.P ont été confiées à Léo Lagrange Sud-Ouest, dans le cadre d'un marché public avec la Commune de Cintegabelle. Un suivi et une information régulière sont mis en place.
Les T.A.P sont proposés après l'école et avant l'ALAE du soir, les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant 45 minutes.

Ces activités sont facultatives et gratuites, mais nécessitent un engagement de fréquentation pour chaque séquence 6 à 7 semaines (de vacances à vacances).

Les activités proposées visent à favoriser l'épanouissement des enfants et à développer leur curiosité intellectuelle.
Les T.A.P s'articulent autour de 4 grandes thématiques :

- Sports,
- Citoyenneté, vivre ensemble,
- Arts et culture,
- Environnement, Sciences.

Un enfant inscrit toute l'année aux TAP participera à l'ensemble des thématiques. Chaque semaine, un enfant bénéficie de quatre activités différentes, qui changent à chaque séquence, les parents ont le choix de réinscrire leur enfant pour les séquences suivantes

D'autre part, selon une fréquence variable, des intervenants extérieurs participeront pour compléter et enrichir les activités proposées par l'encadrement permanent. C'est ainsi qu'en novembre et décembre une professeure de danse (Résí'Danse 4ème art) et un intervenant jeux d'échecs seront présents sur ces nouveaux temps.

Sur les deux premières séquences ont été proposées des activités diverses et variées telles que la fabrication d'un volcan, dans la thématique environnement et sciences, l'initiation musicale autour du rock avec batterie et guitare, la pâte à film (création d'une vidéo à partir d'objets modelés), le footby (un mélange de football et rugby), des ombres chinoises ou encore la découverte d'autres cultures : espagnole, japonaise, portugaise.

Sur les deux premières séquences plus de 200 enfants ont été inscrits. C'est plus de 170 enfants qui sont accueillis tous les soirs sur ces activités. L'équipe TAP est composée de 14 animateurs diplômés BAFA/BAPAAT.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Enfance au 05.61.08.35.72 ou par mail alae.cintegabelle@leolagrange.org.

Questions à Aurélie PUJOL BRUSSEAU, nouvelle enseignante suite à la création d'un poste supplémentaire

Quel est votre parcours ?
Pour ma part, j'ai tout d'abord étudié à l'IUT de chimie de Castres dans le Tarn dans le but d'obtenir un DUT de chimie pour avoir un diplôme supplémentaire car j'ai toujours eu à l'idée de devenir enseignante.
Puis j'ai effectué une licence pluridisciplinaire préparant au concours d'enseignant. Enfin, j'ai terminé mes études par un master d'éducation réalisé à l'IUFM de Toulouse et j'ai passé et réussi le concours de Professeur des écoles.
Quelle est la journée type de vos élèves ?
Tous les jours, la matinée commence par des rituels comme des exercices sur l'ardoise en rapport avec les notions étudiées, ainsi que la présentation par un élève d'un sujet d'actualité en mettant en scène un journal télévisé. Puis la première partie de la matinée est consacrée à l'étude de la langue et à la lecture et la seconde partie aux mathématiques. Les après-midis sont consacrés à l'histoire, aux sciences, à l'anglais et aux arts (musique, art visuel, histoire des arts).
Le premier trimestre s'achève, quels sont vos impressions sur votre métier d'enseignant dans notre commune ?
Cette commune est très agréable pour moi car les espaces verts tout autour permettent de réaliser des activités sportives en plein air en toute tranquillité, ce que je n'avais malheureusement pas en enseignant à Toulouse. La classe est tout aussi agréable, les élèves sont motivés et rentrent bien dans les apprentissages. Le corps enseignant travaille sur un même objectif : la réussite de TOUS les élèves, ce qui permet d'avoir une très bonne dynamique dans l'école et une certaine sérénité. Cette équipe me donne envie de travailler encore plus et renforce mes convictions : si nous allons tous dans le même sens et que nous sommes passionnés par ce travail, nous pouvons faire de grandes choses pour et avec les élèves.
La création de ce nouveau poste a permis d'alléger les effectifs par classe, que pensez-vous de ces conditions de travail ?
J'ai une classe de CE2 de 25 élèves. 25 est un effectif tout à fait correct. Il permet de pouvoir s'occuper précisément des élèves en difficulté et d'arriver justement à cette réussite pour tous.
Je pense également que mes collègues enseignent mieux avec des effectifs de 25 élèves plutôt qu'à 30, qui est le cas dans la plupart des écoles aujourd'hui.

Compostage partagé

À partir du samedi 31 janvier 2015, la commune de Cintegabelle avec le Syndicat d'Initiative et le SMIVOM de la Mouillonne équipent le village de composteurs partagés. Dans le cadre de son action en faveur de la réduction des déchets « à la source », la commune met en place une aire de compostage en libre-service.

Objectif : permettre aux habitants du centre-village ne disposant pas de jardin de réduire leurs déchets et de se former à la pratique du compostage. Cintegabellois, vous êtes invité(e)s, à venir y déposer et composter vos déchets de cuisine puis, à terme, à récupérer du compost, fertilisant naturel qui servira au rempotage de vos plantes et balconnières.

Où : au jardin Fajadet à côté de l'église et au parc Rivals.

Infos pratiques

Vous souhaitez vous impliquer dans cette opération et/ou devenir un relais d'information auprès des autres habitants ? Vous souhaitez simplement nous faire part de vos remarques ou suggestions sur ce projet ?

Contactez-nous :

e-mail : jeparticipe@mairie-cintegabelle.fr

Anne LENOGUE, SMIVOM 05 61 50 68 17

Inscription sur les listes électorales

Nouveaux arrivants, jeunes, inscrivez-vous sur les listes électorales, à la mairie jusqu'au **31 décembre**, afin de pouvoir voter en 2015.

Vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Télécom ou GDF de moins de 3 mois).

Elections départementales de mars 2015 : mode d'emploi

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour.

À l'issue de ce scrutin, le Conseil Général et les conseillers généraux changent de noms, ils seront dénommés respectivement le Conseil Départemental et les conseillers départementaux.

Ces élections permettront de renouveler l'intégralité du Conseil Départemental de Haute-Garonne.

Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal à deux tours ; les électeurs seront donc appelés à voter pour élire une femme et un homme titulaires, avec deux suppléants une femme et un homme.

Notre commune de Cintegabelle appartient maintenant au nouveau canton d'Auterive qui comprend 47 communes des cinq anciens cantons d'Auterive (moins le Vernet et Venerque), Carbonne, Cintegabelle (moins Aignes), Montesquieu-Volvestre et Rieux-Volvestre.

Collecte de bouchons

Les enfants des écoles de Picarrou et Baccarets ont rencontré, lors de leur visite au SMIVOM de la Mouillonne, une association d'Auterive qui collecte les bouchons en plastique.

Ces bouchons sont ensuite vendus pour être recyclés. L'argent est ensuite utilisé pour aider à acheter du matériel pour les personnes handicapées.

Les deux écoles sont points de collecte.

L'ALAE de Cintegabelle s'est aussi gentiment proposé pour les aider à collecter le maximum de bouchons.

Si vous souhaitez participer, apporter vos bouchons dans nos écoles, à 16h15 sortie de classe .

« Famille à énergie positive »

Lors de la dernière saison, 73 familles engagées sont arrivées à économiser 18% d'énergie en moyenne !

Du 1er décembre 2014 jusqu'au 30 avril 2015, participez à la 3ème édition de « Familles à Energie Positive » **en Pays Sud Toulousain.**

Un défi pour les économies d'énergie, pour agir ensemble contre le réchauffement climatique.

Le principe est simple :

Des équipes se regroupent pour représenter leur village, leur quartier ou leur entreprise avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique.

Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8% d'économies d'énergie - protocole de Kyoto oblige ! - par rapport à l'hiver précédant le défi. Ce dernier se base sur le progrès global des comportements des conccurents : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

Et ça marche !

Le bilan des éditions précédentes a été convaincant : en moyenne les participants ont économisé 200€ sur leur facture ! «Les petits ruisseaux font les grandes rivières », la preuve : ce sont plus de 6 millions de kWh qui ont été économisés l'année dernière...

Et maintenant ?

Pour la saison 2014-2015 le Pays Sud Toulousain a décidé de rejoindre l'aventure. Et nous avons besoin de vous !

Familles à énergie positive
engagées pour le climat !

INFO

Pays Sud Toulousain

Tel : 05 61 97 34 20

http://pays-sud-toulousain.familles-a-energie-positive.fr

infoenergiesudtoulousain@orange.fr

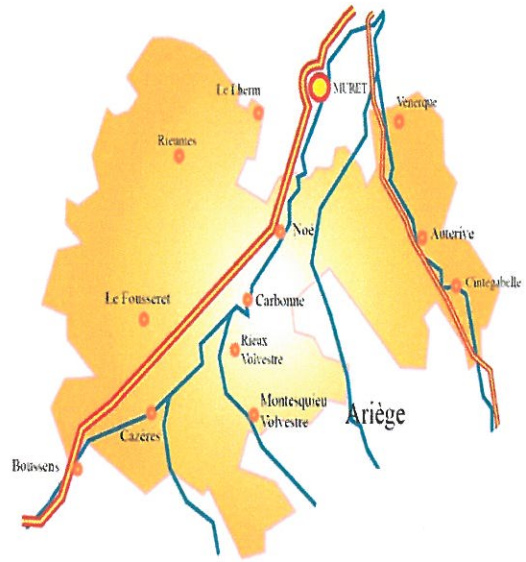

Le Pays Sud Toulousain porte le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), planifie toutes les politiques d'urbanisme et d'aménagement de 7 communautés de communes dont la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège où Cintegabelle est adhérente.

Travaux

Sécurisation de l'avenue de la gare

Réalisation (2ème tranche) d'un tourné à gauche au croisement du chemin de l'Horto ces travaux ont été réalisés par les entreprises AGUIRRE et COLAS, coût de l'opération 115 620€ HT subventionné à 40% par le Conseil Général.
Rénovation de l'éclairage public ce qui amène plus de visibilité et de sécurité aux usagers la nuit. Travaux réalisés par le SDEHG pour un montant de 68 530€, la participation de la commune est de 19 846€.

Avant travaux

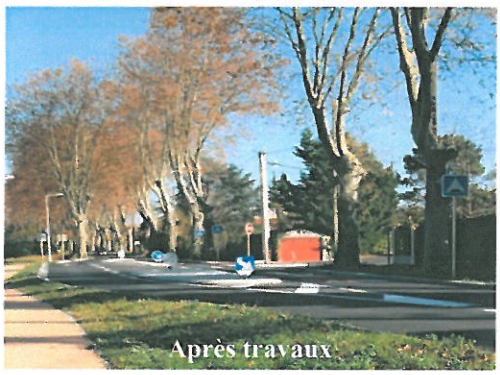
Après travaux

Pool routier 2011-2012

Des travaux d'entretien sur la voirie communale ont été effectués sur les 3 villages pour un montant de 72 495 € HT subventionné à 54% par le Conseil Général.

Gendarmerie

Les appartements et les locaux annexes sont propriétés de la commune et loués par la gendarmerie. Des travaux de rénovation et de peinture ont été réalisés dans l'appartement accueillant les gendarmes volontaires, dans le hall d'entrée et deux bureaux pour un montant de 11 503€ HT.
La gendarmerie de Cintegabelle est ouverte au public les lundis de 14h à 18h et les samedis de 8h à 12h.
En dehors de ces horaires s'adresser à la gendarmerie d'Auterive ouverte tous les jours de 8h à 12h et 14h à 18h.
Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et 15h à 18h.

La transition énergétique, c'est aussi à Cintegabelle !

Le récent rapport des experts du GIEC (Groupe d'expert Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) l'a encore confirmé, il relève de l'urgence que d'engager sans délai la transition écologique et énergétique pour palier au dérèglement climatique dont certaines conséquences sont déjà aujourd'hui irréversibles. La loi sur la transition énergétique votée le 14 octobre dernier à l'Assemblée Nationale pose des objectifs précis tels la baisse de la consommation d'énergie, la baisse de la part du nucléaire dans la production d'électricité (de 75 à 50%) à l'horizon 2025, ou encore l'objectif de 23% d'énergies renouvelables dans le total de la consommation à l'horizon 2020.
Cintegabelle, déjà résolument engagée dans le Plan Climat du Pays du Sud Toulousain, souhaite clairement prendre sa part dans la transition énergétique. La commune décline cet engagement au travers de trois projets.
Un projet de parc photovoltaïque au sol est à l'étude. Il interviendra dans le cadre de la reconversion du site des gravières (lieu-dit Capvert) qui cesseront leur activité en 2018. Dans un contexte économique défavorable, Cintegabelle a eu la chance d'être contactée par un porteur de projet, l'entreprise Juwi EnR. Les terrains, appartenant à la commune, seront loués. Ils permettront l'installation de panneaux solaires sur une surface de 10 à 12 hectares, ce qui représente l'alimentation en électricité de près de 2 000 foyers, et une économie de plusieurs tonnes de CO^2 par an.
De même, un projet éolien est aussi à l'étude. Par une délibération du 23 septembre dernier le conseil municipal a, à l'unanimité, accepté l'implantation courant décembre d'un mât de mesure du vent dans la plaine, sur le lieu-dit « Les Parrounes ». L'objectif étant d'évaluer en partie la faisabilité du projet. En parallèle, le porteur de projet Futures Energies, s'engage à mettre en place une concertation avec la population et en lien avec les élus. Une journée de présentation a été organisée à cet effet samedi 13 décembre à la mairie. Le conseil municipal a également, par la même délibération, conditionné l'avis définitif de la commune sur le projet au résultat de l'ensemble des études de faisabilité (vent, bioévaluation, étude paysagère, prévention du bruit) et de la concertation. Ce projet éolien à taille humaine, fournirait en électricité environ 12 000 personnes. Ces deux projets permettant donc de produire de l'électricité pour une population équivalente à celle de notre Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège.
Enfin, un troisième projet est également à l'étude, il s'agit d'un réseau de chaleur au bois qui desservirait les équipements publics du secteur des écoles. L'objectif est d'auto-produire une énergie propre pour les bâtiments de ce secteur, et, par la même, de réaliser des économies quant aux dépenses de chauffage.

Le Centre Communal d'Action Sociale CCAS c'est quoi ?

Le CCAS c'est quoi ?

Le CCAS est un outil de l'action sociale communale c'est un établissement public administratif qui est créé obligatoirement par la commune.
Le maire en est le président de droit, ce qui montre l'importance de cet outil dans la politique sociale.

Composition et rôle du conseil d'administration :

- Président, Jean-Louis REMY
- Vice-Président, Alain DE HARO
- Membres : Gisèle ALAUZY, Claudette AZEMA, Martine CLANET, Monique COURBIERES, Joël DAUVERGNE, Dolores GADAL, Michèle LABORDE, Mikael LE GAD, Gaston ORMIERES

Des représentants du conseil municipal et des représentants de la vie locale provenant du secteur associatif ou engagé individuellement dans la vie de la commune en nombre égal.
Le conseil municipal désigne les élus qui siègent et le Maire nomme les autres administrateurs pour toute la durée du mandat municipal.
Le conseil d'administration vote le budget, il décide des orientations sociales. Les membres s'investissent, se rendent disponibles, ils ont une bonne connaissance du terrain.

Que fait-on au CCAS à Cintegabelle ?

- Aide aux familles en collaboration avec les travailleurs sociaux du territoire, les associations caritatives, la mission locale, cap emploi, pôle emploi,...
- Portage des repas aux personnes âgées qui le demandent
- Domiciliation de personnes sans résidence
- Attribution de colis alimentaires ou autres (meuble, vaisselle, électroménager...) à la demande des travailleurs sociaux sous conditions de ressources
- Un fichier est mis à jour à la demande des personnes isolées ou handicapés lors d'évènements climatiques (neige, tempête,...) et les membres du CCAS se rendent à leur domicile pour leur venir en aide. Pour vous inscrire contactez Marie-Pierre GASC en mairie au 05 61 08 90 97
- Un local est mis à la disposition du CCAS par la mairie pour stocker les dons de meubles ou autres.

Une commune attentive à toute la population où des services répondent à leurs besoins est une commune attractive et dynamique qui s'engage dans une logique positive.
Il ne s'agit pas de distribuer sans fin des aides à des personnes qui se trouvent durablement en marge, il s'agit de prévenir les exclusions causées par des difficultés de la vie, d'assurer la cohésion en faisant jouer toutes les solidarités en ne laissant personne à l'écart.
Merci à tous les bénévoles qui oeuvrent pour la solidarité.

Association Intercommunale pour la Formation Permanente AIFP

Pourquoi ?

La volonté de cette association est de permettre à des salariés et des demandeurs d'emplois de suivre une formation permanente durant leur vie professionnelle.

L'offre a-t'elle évoluée ?

Oui, aujourd'hui un nombre considérable de demandes d'aides au financement de formations qualifiantes liées à la recherche d'emploi pour les administrés des communes adhérentes. L'AIFP prend en compte certaines formations que d'autres organismes ne prennent pas en charge : BAFA, CAP petite enfance, Permis C, CACES...

Qui gère l'AIFP ?

Une commission composée d'élus, de salariés, de la mission locale, de CCAS, de la CCVA. Le financement provient essentiellement des participations des communes à hauteur de 1 € par habitant.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes doivent être orientées par les organismes (pôle emploi, mission locale, CCVA, les CCAS et les mairies)
Un dossier précis et complet est à transmettre au secrétariat de l'AIFP et la commission statue sur les montants éventuels accordés.

Infos pratiques
Président
Jean-Jacques MARTINEZ
Contact : Yvette QUARANTA
SMIVOM de la Mouillone
RD 820 Pont de Clêche
31190 MIREMONT
05 61 50 68 17
Du mardi au vendredi 8h/16h

Le document d'information communal sur les risques majeurs

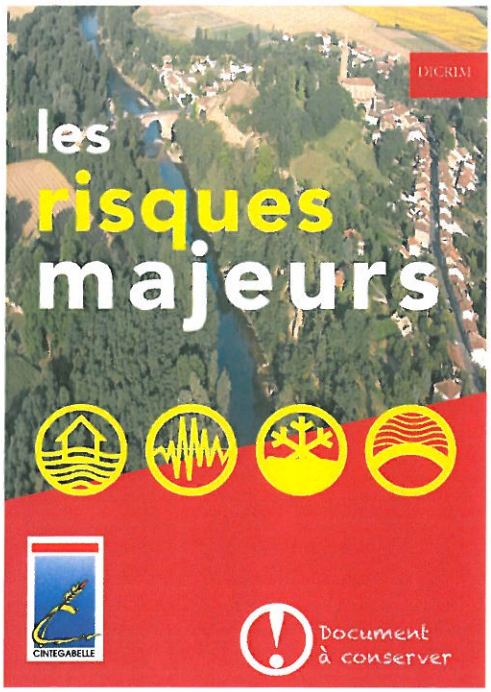

Le décret 90-918 du 11 octobre 1990 introduisait le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (**DICRIM**) en vue de rendre le citoyen **conscient des risques majeurs** auxquels il peut être exposé dans sa commune :

- les risques naturels et technologiques,
- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre,
- les moyens d'alerte en cas de risque.

Le risque fait partie de la vie. Les aléas climatiques, les risques liés aux modes modernes de production et de consommation sont des menaces réelles et concrètes.
Plutôt que de craindre ces risques, nous devons apprendre à les prendre en compte, les évaluer et les anticiper pour, le cas échéant, mieux y faire face. C'est le but de ce DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) diffusé à l'ensemble de la population de Cintegabelle. Conservez ce document. Il vous informe sur les risques qui concernent notre commune et sur la conduite à suivre en cas d'alerte.
Mieux appréhender les risques, ce n'est pas basculer dans une société de la peur. C'est au contraire être mieux préparé individuellement et collectivement aux situations exceptionnelles, pour lesquelles les autorités locales (Commune, Police, Pompiers, SAMU...) se tiennent prêtes à intervenir dans le cadre du Plan Communal de Sécurité.

Réseau Arc en Ciel

Le Conseil Général vous accompagne pour vos trajets

LIGNE 18 • Mazères - Auterive - Toulouse
Horaires du 01 septembre 2014 au 22 février 2015 (Edition septembre 2014 - Version 1)

Les horaires inscrits en gras ne circulent qu'en période scolaire

Principaux arrêts desservis en direction de TOULOUSE		Lun au Ven	Lun au Ven	Lun au Ven	Lun au Sam
N° de service		1808	1802	1810 (1)	1806
MAZERES	Place	06:00	**06:40**	06:50	12:10
CALMONT	Mairie	06:06	**06:46**	06:56	12:16
CINTEGABELLE	Picarrou	06:13	**06:53**	07:03	12:23
CINTEGABELLE	Le Port	06:16	**06:56**	07:06	12:26
CINTEGABELLE	Mairie	06:18	**06:58**	07:08	12:28
CINTEGABELLE	Les Baccarets	06:23	**07:03**	07:13	12:33
AUTERIVE	Eglise	06:29	**07:09**	07:19	12:39
GREPIAC	Gaillard-Tournié	06:35	**07:15**	07:25	12:45
GREPIAC	Mairie	06:37	**07:17**	07:27	12:47
VENERQUE	Square Du 11 Nov	06:41	**07:21**	07:31	12:51
VERNET	Bacquié	06:43	**07:23**	07:33	12:53
CLERMONT-LE-FORT	La Riverotte	06:47	**07:27**	07:37	12:57
PINS-JUSTARET	Justarette	06:50	**07:30**	07:40	13:00
ROQUES-SUR-GARONNE	Centre Commercial (2)	06:55	**07:35**	07:45	13:05
PORTET-SUR-GARONNE	Centre Commercial (2)	07:02	**07:45**	07:52	13:12
TOULOUSE	Gare Routière	07:45	**08:40**	08:30	13:45

Principaux arrêts desservis au départ de TOULOUSE		Lun au Ven	Lun au Sam	Lun au Sam	Lun au Ven
N° de service		1833	1801 (1)	1803	1805
TOULOUSE	Gare Routière	12:45	17:15	**17:15**	18:10
PORTET-SUR-GARONNE	Centre Commercial	13:10	17:45	**17:50**	18:40
ROQUES-SUR-GARONNE	Centre Commercial	13:15	17:50	**18:00**	18:45
PINS-JUSTARET	Justarette	13:18	17:53	**18:03**	18:48
LABARTHE-SUR-LEZE	La Riverotte	13:22	17:57	**18:07**	18:52
VERNET	Bacquié	13:26	18:01	**18:11**	18:56
VENERQUE	08-mai-45	13:28	18:03	**18:13**	18:58
GREPIAC	Poste	13:34	18:09	**18:19**	19:04
GREPIAC	Gaillard-Tournié	13:37	18:12	**18:22**	19:07
AUTERIVE	Pelletant	13:42	18:17	**18:27**	19:12
CINTEGABELLE	Les Baccarets	13:48	18:23	**18:33**	19:18
CINTEGABELLE	Mairie	13:54	18:29	**18:39**	19:24
CINTEGABELLE	Le Port	13:58	18:33	**18:43**	19:28
CINTEGABELLE	Picarrou (2)	14:04	18:39	**18:49**	19:34
CALMONT	Mairie	14:09	18:44	**18:54**	19:39
MAZERES	Place	14:15	18:50	**19:00**	19:45

TARIFICATION	Ticket Unité	Carnet 10 tickets Tous publics	Carnet 10 tickets Jeunes (-26 ans)	Abonnement 31 jours	Abonnement 365 jours
Déplacemennt pour tout trajet au sein d'une même zone	2.2 €	15 €	11 €	33 €	330 €
Déplacement pour tout trajet longue distance entre deux zones	3.3 €	23 €	17 €	50 €	500 €

Groupe majoritaire

Chères Cintegabelloises, Chers Cintegabellois,

Le changement du mode scrutin lors des élections municipales a permis l'élection à la proportionnelle d'élus d'opposition. Nous nous en félicitons, cela enrichit le débat démocratique, et même si la loi ne le prévoit que pour les communes de plus de 3 500 habitants, nous avons souhaité que les groupes d'élus puissent s'exprimer dans le bulletin municipal.

Vous nous avez, renouvelé votre confiance, et nous vous en remercions. Nouveaux comme anciens élus, dès leur élection, ont mis en œuvre les propositions que vous avez majoritairement approuvées. Grâce au travail collaboratif de Myriam Carla, nouvelle adjointe en charge de l'animation, et du Syndicat d'Initiative, chaque dimanche se tient désormais un marché avec commerçants et producteurs locaux qui connaît un franc succès. Nous avons également mis en place des permanences d'élus le samedi à Cintegabelle, Picarrou, et aux Baccarets. Être à votre écoute, par ces temps difficiles, est notre priorité.

Les temps sont durs, y compris pour les collectivités. Malgré cela, nous avons maintenu une fiscalité stable en n'augmentant pas les taux d'imposition. Pour garantir une capacité d'action dans cette conjoncture délicate, nous nous investissons pleinement dans les structures de coopération intercommunale comme le Pays du Sud-Toulousain et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège qui permettra l'assainissement collectif à Picarrou dans les mois qui viennent. Nous avons en effet pris des responsabilités dans l'intérêt de notre commune à la CCVA en ce qui concerne l'assainissement et l'aménagement du territoire, et au Pays pour la rénovation de l'habitat.

Le groupe majoritaire *Ensemble Cintegabelle Avance* se tient à votre disposition et vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Groupe minoritaire

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Notre groupe avait fait un mot pour le précédent bulletin municipal que M le Maire a interdit de publication car m'exprimant pas les idées souhaitées ! Nous avons été censurés, les belles envolées sur la démocratie, le respect des opinions ont été un temps oubliés.

L'élan démocratique ayant pris le dessus, nous pouvons enfin vous faire part de nos avis. Saluons la création du marché de plein vent du dimanche matin, une de nos idées mise en œuvre.

Nous déplorons la poursuite du projet des éoliennes en plaine et sans concertation ni avec les riverains, ni avec les communes voisines (St Quirc, Lissac, Lissace et Cante) qui pourtant ont le cœur de leur village plus proche du projet que celui de Cintegabelle. Nous aurions préféré des projets créateurs d'emplois, des investissements productifs. En cette période de crise, nos dirigeants continuent de gérer les affaires de la ville sans effort d'économie. Au contraire les impôts locaux ont augmenté sans service supplémentaire en contre partie.

La communauté des communes, gérée par la famille politique de notre équipe municipale a quasiment doublé le nombre, et donc les indemnités de ses vice présidents.

M le Maire et son équipe ne réalisent pas que les Français et donc les Cintegabellois souffrent, ils n'ont pas le souci de mettre en place une gestion productive, ils semblent déconnectés des réalités.

Rendez-vous

Repas des aînés

Le repas des aînés, organisé par la mairie et le Centre Communal d'Action Sociale, aura lieu le ***11 janvier*** à partir de 12 h à la salle des fêtes.
Le repas s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus au 1er janvier 2015.
Une invitation nominative est jointe à ce bulletin municipal. Nous vous remercions de la retourner avant le 31 décembre.
Si vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu l'invitation, merci de vous faire connaître auprès des services de la mairie.
Les personnes d'au moins 80 ans qui ne pourront pas se déplacer, recevront la visite de conseillers municipaux qui leur apporteront un présent, le ***18 janvier***.

Nouveaux arrivants

Le ***samedi 7 février*** à 9 h 30 salle Gérard Philipe aura lieu la réception d'accueil des nouveaux arrivants sur notre commune autour d'un petit déjeuner convivial.

Horaires mairie

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et fermée au public le jeudi après-midi et **à compter du 1er janvier le mardi après-midi.**
Permanences administrative uniquement 1er et 3ème samedi du mois de 10 h à 12 h. (pour les formalités simples)
Permanence d'élus de 10h à 12h
- **Picarrou** (mairie annexe) 2ème samedi du mois
- **Les Baccarets** (à l'école) 4ème samedi du mois

Infos Pratiques

- ***site de la mairie : mairie-cintegabelle.fr***
  05 61 08 90 97 Fax 05 61 08 17 06
  mail : mairie-cintegabelle@wanadoo.fr
- ***Service d'aide à domicile - SIASC*** ***05 61 08 85 69***
- ***S.I.A.D.*** ***05 61 50 03 20***
- ***Crèches Intercommunale*** *(inscription au RAM)*
  Relais d'assistantes maternelles - RAM ***05 61 50 64 60***
- ***Assistante sociale du Conseil Général*** ***05 61 50 99 10***
- ***C.C.V.A.*** ***05 61 50 99 00***
- ***Syndicat des eaux*** ***05 34 66 71 20***
- ***Urgence/Dépannage eaux*** ***05 61 81 30 76***
- ***Déchetterie*** ***05 61 50 68 17***
  mardi au samedi, 9h-11h45/14h-17h45
- ***Syndicat électricité*** ***05 34 31 15 00***
- ***Urgence Assainissement*** ***05 61 50 99 00***
  ou 24h/24—7j/7 ***0 811 902 903***
- ***Dépannage électricité*** ***0 810 131 433***
- ***Dépannage gaz*** ***0 810 131 333***

Etat Civil

NAISSANCES

CISSE TOMMASI Farrel, le 25 juin
LATAPIE PENISSON Timéo, le 03 juillet
CARLINI Zacharie, le 05 juillet
VINCINI Camille, le 06 juillet
DOWLER Clémence, le 08 juillet
MELET Noa, le 29 juillet
DALLIER Lenny, le 30 août
CHEVALIER Lila, le 07 septembre
DE BOCK Théo, le 07 septembre
DEMIGUEL Marylou, le 09 septembre
RECOING Alban, le 15 septembre
SAURIAC Kayna, le 21 septembre
DAURIAC Ethan, le 26 septembre
MESSANGA Jade, 02 octobre
BRUNET LEFEVRE Garance, le 03 octobre
SIRE GRIMAL Lilas, le 18 octobre

MARIAGES

JUBELY Guillaume et OUTURQUIN Coralie, le 09 août
BORDES Sébastien et LINCETTO Karine, le 09 août
PUJOL Simon et BRUSSEAU Aurélie, le 23 août
De CUEVAS Bruno et LINCETTO Sylvie, le 06 septembre
ENCINAS Guy et BOURSEAU Hélène, le 25 octobre

DECES
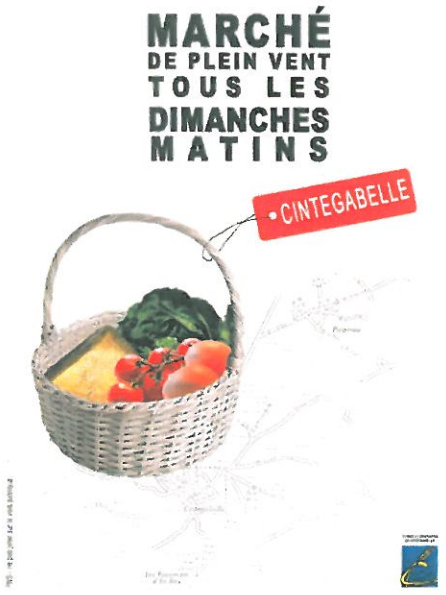
GAUBERT Cédric, le 08 juillet, 36 ans
PERRY Maurice, le 12 juillet, 90 ans
TOMMASI Victor, le 13 juillet, 92 ans
GUEYNARD Georges, le 13 juillet, 71 ans
ARAZILS Jeanne, le 19 juillet, 92 ans
JUIGNIER Michel, le 21 juillet, 65 ans
BARRIQUAND Jeanine, le 24 août, 82 ans
BÉLARD Raymond, le 14 septembre, 82 ans
AGUIRRE Thibaud, le 02 octobre, 22 ans
AMADIO Ermelinda, le 09 octobre, 94 ans
BALLET Henryka, le 11 octobre, 82 ans
DAURIAC Michel, le 10 novembre, 61 ans
ARCIZAC Roger, le 13 novembre, 82 ans
LECHALUPÉ Josette, 16 novembre, 85 ans
CABANAC Jeanne, le 21 novembre, 91 ans